

**ALLOCUTION DU MINISTRE DES TRANSPORTS LORS DE LA
REMISE DE KITS AUX AMBASSADEURS BÉNÉVOLES DE LA
SÉCURITÉ ROUTIÈRE**

30- 11-2016

{Protocole}

Mesdames et Messieurs,

Chers amis Ambassadeurs de la Sécurité Routière,

Merci à tous d'avoir effectué le déplacement cet après-midi. Votre présence effective à cette cérémonie démontre l'intérêt majeur que vous accordez à la question de la Sécurité Routière, qui touche le quotidien de chacun de nous. Soyez-en remerciés !

Mesdames et Messieurs,

Selon l'OMS, les accidents de la circulation causent le décès par an de près d'un million 300 mille personnes et plus de 50 millions de blessés et d'handicapés, avec des pertes économiques énormes.

En Côte d'Ivoire, chaque année, on enregistre plus de 9000 accidents qui causent en moyenne par an plus de 800 décès et de 1400 blessés. Ces accidents occasionnent par ailleurs, des pertes économiques importantes évaluées à 39 % du PNB.

Plus de 90 % de ces accidents sont imputables aux facteurs humains, c'est-à-dire aux usagers de la route (conducteur, motocyclistes, cyclistes, piétons...).

C'est pour faire face à cette situation intolérable que le Ministère des Transports a élaboré un Plan National d'actions stratégiques 2016-2020 dont l'objectif est de réduire de 50 %, le nombre d'accidents mortels sur nos routes à l'horizon 2020.

Les cinq (5) piliers de ce plan concernent la réforme du cadre réglementaire et institutionnel, la réhabilitation et l'extension du réseau routier, l'amélioration de l'état mécanique des véhicules, l'intensification de la sensibilisation et le renforcement de la répression des infractions, le développement d'un système de riposte rapide en cas d'accidents.

Pour cela, les principales actions retenues au niveau des différents piliers portent sur :

- La mise en place d'un système de caméras de surveillance interconnecté à la base de données dans les gares routières et points sensibles des grands axes routiers ;
- La mise en place d'un système de contrôle automatique de radars interconnecté à la base des données ;
- La mise en place d'un système intelligent de contrôle de trafic routier interconnecté à la base de données ;
- La mise en place d'un système de géo-localisation des véhicules interconnecté à la base des données du Ministère des Transports ;
- L'interconnexion des structures de gestion de la sécurité routière (OSER, Police, Gendarmerie, GSPM, Hôpitaux, Assurances) à la base unique de données du Ministère des Transports ;
- La massification des opérations de renouvellement du parc automobile dont le coût global est estimé à 750 Milliards de franc CFA sur 5 ans pour le remplacement 50 000 véhicules toute catégorie confondue ;
- L'amélioration des infrastructures de transport routier à travers la poursuite de la construction de la gare routière ;
- La rationalisation du contrôle routier effectuer par les forces de l'ordre (levée des barrages illégaux, suppression des faux frais, sanction des mauvais comportements des conducteurs, contrôle des documents de transports etc...) ;
- La Professionnalisation des acteurs du transport routier ;
- La Mise en place d'un système de riposte efficace post-accident ;
- La libération et l'automatisation du contrôle de la visite technique automobile avec la mise en ligue et l'interconnexion du système à la base des données ;
- La restructuration du processus d'immatriculation des véhicules avec la mise en ligue et l'interconnexion du système à la base des données ;
- La mise en place d'un système de transport multimodal dans le district d'Abidjan combinant le routier, le lagunaire avec les bateaux bus de dernière génération et le ferroviaire avec le métro d'Abidjan.

La réussite de ce plan commande la mobilisation de tous, pouvoirs publics, secteur privé, ONG, médias, leaders d'opinion.

Mesdames et Messieurs, les Ambassadeurs bénévoles de la sécurité routière, votre rôle, dans cette croisade, est éminemment important.

La mission d'un ambassadeur pour la sécurité routière consiste à la recherche permanente de « la sauvegarde de la vie » au sein de la communauté. Ce titre honorifique est décerné aux personnes à travers le

monde dont le mode de vie constitue un exemple de vie au service des autres.

Il est au dessus des barrières humaines, dévouée à l'idéal d'une famille universelle où règnent l'harmonie, la coopération et prospérité.

A ce titre et en tant que leaders d'opinion dans vos domaines d'activités respectives, vous contribuerez au changement de reflexes de sécurité chez les usagers à travers la promotion de messages sur les comportements à risques sur la route. Le caractère sacré de la vie humaine devrait être l'axe central des messages à diffuser.

La courtoisie au volant, l'alcoolisme au volant, l'usage du téléphone au volant, l'excès de vitesse, le non respect du code de la route (...) sont des thèmes mobilisateurs de vos interventions.

Je sais pouvoir compter sur vous pour le développement d'une nouvelle citoyenneté empreinte de valeurs républicaines mais surtout soucieuse de la préservation de la vie humaine.

Mesdames et messieurs,

La vie humaine est le bien le plus précieux. Faisons en sorte de la préserver en évitant des actes et des comportements à risque. Je sais pouvoir compter sur vous pour qu'ensemble, nous inversions la courbe de l'insécurité routière en Côte d'Ivoire.

Je vous remercie.